



N° _____/PR/ RPPR-CAB

COMPTE RENDU N°43 REUNION DU CABINET DU 9 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf janvier à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières ;
- **Félicité Célestine OMPORO ENOUANY**, conseiller à la planification et à la prospective,
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques ;
- Les chargés d'études, **KAYA-KAYA Maurice**, **ATSANGO Augustin**, **KOUMBA Euloge Mesmin** et **BALANDAMIO Florent**, impliqués dans les missions d'évaluation des programmes et projets ont également pris part à la réunion de ce 9 janvier 2023.

L'ordre du jour de la réunion, communiqué séance tenante a porté sur la préparation de la mission d'évaluation des programmes et projets in situ dans la ville de Brazzaville.

Ouvrant la séance, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR) a rappelé que les descentes sur le terrain à Brazzaville s'effectueront du jeudi 12 au mardi 17 janvier 2023. Il convient que chaque équipe s'assure de disposer de toutes les informations et de tous les outils permettant la réalisation optimale de la mission d'évaluation.

Le RPPR a insisté sur la nécessité de disposer du tableau de bord de chaque projet à évaluer. Le tableau de bord étant le fil conducteur qui permet la collecte des données sur le terrain de la mise en œuvre.

Il a également mis l'accent sur l'obligation d'être en possession des données administratives des projets que l'on devrait obtenir auprès des points focaux des ministères et des partenaires techniques et financiers.

Le RPPR a fortement recommandé de collecter, dès à présent, les données de base sur les fiches d'identification des programmes et projets.

Il a indiqué que, sur le terrain et en se référant aux différents tableaux de bord, il sera question d'obtenir des informations sur :

- les objectifs (globaux et spécifiques) poursuivis ainsi que la bonne compréhension desdits objectifs par les acteurs sur le terrain et les bénéficiaires ;
- la déclinaison des actions prévues et celles que l'on pourrait découvrir sur le terrain ;
- la concordance entre les moyens (humains, matériels et financiers) prévus et ceux réellement mis en œuvre.

En définitive, le RPPR a instruit les acteurs d'enregistrer, sur le terrain, toutes les différences qui pourraient être constatées entre les prévisions et les réalisations.

L'exposé du RPPR a été suivi des échanges qui ont permis la bonne compréhension et l'assimilation des instructions données.



Le RPPR a demandé que des nouvelles lettres soient adressées, sans tarder aux Préfets pour leur annoncer l'arrivée des équipes d'évaluation des projets dans leurs Départements respectifs.

Le RPPR a levé la réunion en demandant à chaque équipe de se mettre au travail pour la collecte des données de base auprès des ministères et autres institutions partenaires, en vue du renseignement efficace des fiches d'identification des programmes et projets.

Le RPPR a levé la séance à 13heures 20 minutes.

Fait à Brazzaville, le 25 janvier 2023

La secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

